Collège René Caillié
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES CEDEX
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2017-18

Proposition de séjour en Irlande

Saintes, le 12 septembre 2017

Le Principal

aux

parents d'élèves des élèves de 4ème A B C D E F G

Madame, Monsieur,

Un séjour en **République d'Irlande** dans le cadre d'un projet pédagogique est envisagé pour les élèves de 4ème A B C D E F G.

il se déroulera du **dimanche 13 mai 2018** (départ le matin) au **samedi 19 mai 2018** (retour en soirée)
Merci de noter que le retour s'effectue durant le week-end de la Pentecôte.

Le transport se fera par BUS et en BATEAU. L'**hébergement en pension complète** se fera en famille, à Cork.

Activités sur place : ce programme est prévisionnel, le positionnement des visites et excursions peut varier et sera précisé ultérieurement) :

Dimanche : **Trajet Saintes-Roscoff** en bus par autoroute *(le déjeuner et le dîner du dimanche sont à fournir par les familles) puis traversée de la Manche en bateau. Nuit en couchettes en cabines.*

Lundi : Petit déjeuner sur le bateau. Arrivée à Rosslare, déjeuner sur place et dîner dans la famille d'accueil à Cork.

Mardi : **Visite du Killarney National Park**, véritable trésor de la nature.
Petit déjeuner et pique-nique fournis par la famille d'accueil et dîner en famille d'accueil.

Mercredi : Visite de **Cork City Gaol**, prison du XIXème siècle. **Match de Hurling** et initiation au **Gaelic Football.**
Petit déjeuner, pique-nique, dîner fournis par la famille d'accueil.

Jeudi : Visite du « **Cobh Queenstown Story** », à Cobh, qui retrace l'histoire des millions d'émigrants irlandais qui partirent de Cobh pour fuir la misère et la famine Irlandaise du XIXème siècle. Le Titanic fit sa dernière escale européenne à Cobh (autrefois dénommé Queenstown) lors de son désastreux voyage inaugural.
Petit déjeuner, pique-nique, dîner fournis par la famille d'accueil.

Vendredi : Visite du **Dunbrody Project**, à **Rosslare,** réplique de ce bateau célèbre pour son transport de quelques milliers d'immigrants de l'autre côté de l'Atlantique, durant la terrible famine irlandaise.
Traversée de la Manche en Ferry. Nuit sur le bateau en couchettes cabines.
Petit déjeuner, pique-nique, dîner fournis par la famille d'accueil.

Samedi : Arrivée à Roscoff, petit déjeuner sur le bateau. Retour jusqu'à Saintes en bus.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES de ce **séjour,** sont :

La pratique de l'anglais en situation
Découverte de la culture irlandaise.

Les élèves dont le comportement n'est pas satisfaisant ne seront pas autorisés à partir. Nous estimons en effet que si nous ne parvenons pas à obtenir de certains élèves le respect des règles de vie élémentaires dans le cadre scolaire, il serait irresponsable de prendre le risque de les emmener en séjour et de compromettre la sécurité de tous.
La direction de l'établissement et les professeurs seront seuls juges, au vu du bilan disciplinaire depuis le début de l'année scolaire et jusqu'à la date du départ.
Si le cas, assez rare, devait se produire, les familles concernées seraient avisées et intégralement remboursées.

La participation qui restera à la charge des familles n'excédera pas 400 €. Les chèques vacances sont acceptés.

Collège René Caillié
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES CEDEX
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2017-18

Proposition de séjour en Irlande

*Conformément au règlement intérieur, **des remises** sur les factures de **restaurant scolaire et d'internat sont automatiquement effectuées, au prorata du nombre de jours d'absence liées aux voyages scolaires.***

Il sera possible de régler en deux ou trois fois *(paiements échelonnés).*
Il ne sera pas possible de régler en une fois

Une aide financière sera possible dans certains cas très ciblés : pour en bénéficier, il faudra demander un dossier de fonds social au secrétariat de direction du collège et le rendre, avec les pièces justificatives indiquées. Les délais vous seront communiqués en temps voulu.

Une **réunion** où vous seront données les dernières informations pratiques aura lieu avant le départ.
Les professeurs organisateurs et accompagnateurs seront présents et répondront à vos questions.

LA PRÉSENCE À CETTE RÉUNION de l'un des deux responsables légaux de chaque élève qui partira EST SOUHAITABLE

Les élèves devront donner le coupon avec la réponse à leur **professeur d'anglais AVANT le 20 septembre.**

Si le nombre d'élèves inscrits est insuffisant, nous devrons annuler car l'équilibre financier ne sera pas atteint.

Le prix comporte l'assurance annulation et **si le séjour ne peut avoir lieu** (ex : interdiction ministérielle suite à l'entrée en vigueur de Vigipirate renforcé), **les familles seront intégralement remboursées**.

Le tableau ci-dessous indique la liste des documents qui devront être fournis au professeur d'anglais en temps utile

Pièce	Conditions d'obtention	Délai d'obtention
Carte Nationale d'identité.	A demander à la mairie de votre lieu de domicile	Quelques semaines
Attestation d'assurance scolaire *(**ne pas la redonner si vous l'avez fournie en début d'année**, les professeurs préviendront nominativement les élèves qui ne l'auraient pas fait)*	A demander à votre compagnie d'assurance	Quelques jours
Carte Européenne Assurance Maladie	A demander à votre caisse de sécurité sociale	Quelques semaines
Autorisation de participation d'un élève mineur à un voyage scolaire à caractère facultatif	Ces documents **seront donnés aux élèves par leur professeur d'anglais** en temps voulu et devront être ramenés pour la date indiquée à ce moment. Ils **seront téléchargeables sur le site.**	
Autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné (accompagnée de la photocopie de la carte d'identité ou passeport d'un parent ou responsable légal qui autorise la sortir du territoire national).		
Autorisation de droit à l'image		
Fiche médicale pour séjours à rendre sous enveloppe cachetée - cette fiche sera vue par l'infirmière qui signalera aux professeurs accompagnateurs tous les cas pour lesquels une vigilance s'impose - les fiches seront replacées dans une enveloppe cachetée, emmenée par le professeur responsable du séjour, qui ne les consultera qu'en cas de besoin - elles seront au retour redonnées à l'infirmière, qui les conservera avec la fiche donnée en début d'année		

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,

Rémy PLUYAUT

NB : Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié : http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/

✂----------

Je soussigné NOM :..... Prénom :..... Classe : 4ème ..... Tél :.....
responsable légal de l'élève :..... Signature

désire que mon enfant participe et m'engage à régler ma participation ❑ OUI ❑ NON

Si oui, réglerai le séjour ❑ en deux fois. ❑ en trois ❑ selon un échelonnement plus important